

## OPTION FACULTATIVE « PECHE »



Dans le cadre des 180 heures (le mercredi après-midi essentiellement), réparties sur le cycle, les élèves inscrits pourront découvrir ou se perfectionner à l'activité de pêche à la ligne tout en bénéficiant des avantages de l'option facultative pêche du bac. Elle est en cohérence avec les formations proposées par l'établissement, notamment la filière STAV.

Cette option est menée en partenariat fort avec la formation BPJEPS « Moniteur guide de pêche » (formation de niveau IV) ouverte sur le CFPPA.

Les objectifs de cette option sont :

- D'acquérir et maîtriser les techniques de Pêche de Loisir et d'activités éducatives adaptées à l'environnement des milieux aquatiques
- D'étudier cette activité dans ses composantes techniques, réglementaires,

Cette option se compose de cours théoriques et d'heures de pratiques encadrées